

Déclaration préalable

CTM du 6 juillet 2017

Monsieur le Ministre, Madame la Ministre, Mesdames, Messieurs,

L'UNSA a pris acte du gel du point d'indice, c'est une mauvaise nouvelle mais pas une surprise !

Nous attendons maintenant le rendez-vous salarial de 2017, prévu par les textes et les accords et récemment confirmé par Monsieur Darmanin.

L'UNSA demandera d'autres mesures pour permettre la progression du pouvoir d'achat des agents publics, comme le Président de la République l'a annoncé dans sa campagne.

Tous les agents de la fonction publique ont besoin de reconnaissance. Celle-ci passe par l'évolution positive de leur pouvoir d'achat. L'UNSA rappelle qu'ils assurent leurs missions avec dévouement, au service des citoyens et de la France.

L'UNSA perçoit comme un signe positif la convocation de ce comité à l'hôtel de Roquelaure, lieu annonçant une présence ministérielle.

C'est dans cet esprit que l'UNSA exprime sa volonté de travailler en toute confiance pour réussir à porter les revendications légitimes des personnels de nos ministères, afin de voir renaître un dialogue social fort : réunions régulières avec de vraies discussions et de vraies négociations.

Dès maintenant nous demandons le lancement d'échanges pour élaborer un agenda social lisible et partagé, et l'ouverture de négociations en vue de la mise en place d'un protocole social. Tout serait ainsi gravé dans le marbre et éviterait ainsi des malentendus qui sont toujours dommageables.

L'UNSA souhaite aussi avoir une vision, à court et moyen termes, des missions que vont porter nos ministères.

Comme vous le savez, toute décision qui tombe d'en haut brutalement sans aucun débat génère de l'angoisse et conduit au conflit.

Ainsi, les agents du CEREMA ont découvert avec consternation, sur l'intranet du service, le 30 mai, une décision du Comité de Direction actant l'arrêt d'ici 2020 des activités de mesures et de contrôle relevant du Contrôle des Règles de Construction. Il est incompréhensible que cette activité régaliennne de nos ministères, à visée de protection des populations mais aussi de développement durable, soit ainsi abandonnée !

Dans le même ordre d'idée, la position unilatérale du ministère de l'Intérieur de transférer les agents chargés de la sécurité routière au 1er janvier 2018 est tout aussi inacceptable, puisqu'elle prive ces personnels de toute possibilité de choisir leur devenir professionnel en connaissance de cause.

L'UNSA est demandeuse d'un dialogue social qui monte en gamme, abordant tous les sujets majeurs et ne restant pas limitée aux sujets imposés dans les instances statutaires. Le dialogue social est un atout quand l'employeur accepte de s'enrichir d'avis divergents, et quand les syndicats sortent des jeux de rôles et défendent l'intérêt collectif.

Monsieur le Ministre, Madame la Ministre, soyez assurés que l'UNSA est dans cette logique.